

VILLE DU VESINET

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12
du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal du Vésinet se réunira en Mairie le :

JEUDI 4 FÉVRIER 2021 À 20 HEURES 30

Considérant les risques sanitaires et conformément aux dispositions législatives en vigueur, le public ne pourra être accueilli dans l'enceinte de la mairie.

La séance sera diffusée en direct sur le profil Facebook de la Ville, dont le lien sera communiqué sur son site internet (www.levésinet.fr).

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la séance du 17 décembre 2020

Projets de délibérations :

FINANCES

1. Délibération n°1278-1 : Rapport d'orientations budgétaires 2021

MARCHÉS PUBLICS

2. Délibération n°1278-2 : Adhésion de la Ville au Groupement d'intérêt public (GIP) MAXIMILIEN

RESSOURCES HUMAINES

3. Délibération n°1278-3 : Modification du tableau des emplois

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. Délibération n°1278-4 : Constitution d'une commission municipale permanente « Santé – Social » et désignation de ses membres
5. Délibération n°1278-5 : Création des Conseils de quartier et approbation de leur Charte de fonctionnement

ÉQUIPEMENT

6. Délibération n°1278-6 : Avenant n°3 au contrat de concession du service public de distribution d'eau potable avec SUEZ : fourniture d'eau adoucie

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Questions diverses

Fait à la Mairie, le 29 janvier 2021



Le Maire,


Bruno CORADETTI